

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023/2024

www.lyceelafayette.fr

Site de Champagne-sur-Seine
Place des Célestins – 77430 Champagne-sur-Seine
tél : 01.64.69.54.10

Site de Fontaineroux
847, route de Fontaineroux – 77850 Héricy
tél : 01.60.39.50.00

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ

Secrétariat et Vie Scolaire

Les documents à fournir

- ☐ 5 photos récentes (avec nom et prénom au dos) pour les documents administratifs et d'intendance
- ☐ 1 photocopie de la carte d'identité de l'élève
- ☐ 1 photocopie de la carte d'identité des représentants légaux
- ☐ Une attestation de sécurité sociale (ou copie de carte vitale) de l'élève
- ☐ Une copie intégrale du livret de famille
- ☐ Notification d'affectation et exeat de l'établissement d'origine
- ☐ Attestation de recensement (pour les élèves de plus de 16 ans)

Les fiches à remplir :

- ☐ La fiche « Secrétariat »
- ☐ La fiche « Vie scolaire et d'urgence »

Si nécessaire :

- ☐ 1 photocopie du jugement de divorce indiquant la personne responsable de l'élève
- ☐ 1 procuration officielle indiquant la personne chez qui réside l'élève au cas où celui-ci n'habiterait pas chez ses parents
- ☐ La fiche de renseignements médicaux confidentiels
- ☐ Une copie de la notification de la MDPH le cas échéant
- ☐ Pour une première inscription au lycée et le cas échéant : une copie du PAP

Facultatif :

- ☐ Bulletin d'adhésion à l'association lycéenne « Maison des lycéens » (MDL)

L'attestation d'assurance scolaire sera à fournir à la rentrée.

Intendance

Elève demi-pensionnaire :

- ☐ Pour une première inscription dans l'établissement : un chèque de 42.50 € pour l'approvisionnement de la carte de cantine
- ☐ La fiche « Inscription à la demi-pension et internat »
- ☐ Un relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- ☐ L'un des deux documents suivants :
 - Dernier avis d'imposition, éventuellement accompagné d'une attestation de restauration scolaire (<https://www.iledefrance.fr/equitables>)
 - Attestation de paiement des prestations mentionnant le quotient familial à télécharger sur le site ou l'application de la CAF.

Elève interne :

- ☐ L'ensemble des documents précédents
- ☐ Photocopie de la Carte Nationale d'Identité des deux parents (recto/verso)
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Nom et adresse des employeurs des deux parents

Elève :

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____
 Régime : ☐ Interne ☐ Demi-Pensionnaire ☐ Externe
 Né(e) le : _____ à : _____ Département : _____ Nationalité : _____
 Portable élève : _____ Adresse email élève : _____
 Résidence : ☐ Chez ses parents ☐ Chez le responsable 1 ☐ Autre : _____
☐ Garde alternée ☐ Chez le responsable 2

Scolarité antérieure :

Année scolaire	Classe	Etablissement	Ville
2022/2023			
2021/2022			
2020/2021			

Responsables légaux :

A joindre en priorité :

☐ Responsable 1

ou

☐ Responsable 2

Responsable Légal 1

Nom : _____ Prénom : _____
 Lien de parenté : _____
 Situation familiale : ☐ Marié/pacsé ☐ Célibataire
☐ Divorcé/séparé ☐ Veuf
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Tél travail : _____ Profession : _____
 Email : _____

Responsable Légal 2

Nom : _____ Prénom : _____
 Lien de parenté : _____
 Situation familiale : ☐ Marié/pacsé ☐ Célibataire
☐ Divorcé/séparé ☐ Veuf
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Tél travail : _____ Profession : _____
 Email : _____

Autre personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____ Lien : _____
 Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Profession : _____

Aménagement de la scolarité

Projet ou protocoles de scolarité mis en place l'an dernier

- ☐ PAI → Prendre contact avec l'infirmière de l'établissement pour une mise en place ou une mise à jour.
- ☐ PPS (dossier MDPH) → Joindre la dernière notification.
- ☐ PAP → Joindre une copie s'il s'agit d'une première inscription dans l'établissement.

Voeux pédagogiques

Ces vœux pédagogiques ne concernent pas l'ensemble des formations de l'établissement, merci de compléter uniquement pour la filière concernée par l'inscription.

Bac professionnel Systèmes numériques (1^{ère} uniquement)

Objectif de cette section :

- Rendre l'anglais plus concret en valorisant son utilité dans la vie personnelle et professionnelle.
- Faciliter l'acquisition de termes d'anglais technique dans un contexte professionnel.
- Communiquer plus aisément en anglais en améliorant ses capacités orales et écrites.
- Élargir ses connaissances culturelles en suivant l'actualité européenne et internationale.
- Bénéficier de la mention « section européenne » en bas de son diplôme du baccalauréat.

Modalités d'organisation :

- Une heure de cours dédiée et co-animée par deux enseignants (anglais et enseignement professionnel), chaque semaine pour privilégier la pratique de l'oral.
- Une épreuve orale en fin de Terminale dont la notation est en bonus pour le baccalauréat.

Inscription en section européenne (jusqu'au baccalauréat) : ☐ oui ☐ non

Filière générale et technologique (2^{nde}, 1^{ère} et terminale) :

Choix des langues vivantes (langues proposées : allemand, anglais, espagnol).

LVA : _____ LVB : _____

En première générale

Choix des spécialités :

- ☐ Mathématiques
- ☐ Numérique et Sciences Informatiques (N.S.I.)
- ☐ Physique-Chimie
- ☐ Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)
- ☐ Sciences de l'Ingénieur (S.I.)

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Signature de l'élève

Elève

Nom : _____

Classe : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Portable élève : _____

Photo

Responsable légal

Merci d'indiquer le contact préférentiel désigné pour les éventuels échanges relatifs à l'inscription.

Nom : _____

Lien de parenté : _____

Prénom : _____

Commune de résidence : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse email : _____

Informations relatives à la santé

N° de Sécurité Sociale élève (ou parent si l'enfant est rattaché) : _____

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique (DTP) : _____

Médecin traitant (nom et coordonnées) : _____

PAI (voir fiche de renseignements médicaux confidentiels) : ☐ oui ☐ non

Informations particulières éventuelles : _____

Règlement intérieur

En vertu du règlement intérieur :

« (...) toute inscription d'un élève, soit par sa famille ou par lui-même s'il est majeur, vaut adhésion au règlement intérieur de l'établissement, et engagement à le respecter. »

Vous pouvez consulter le règlement intérieur de l'établissement sur www.lyceelafayette.fr

Régime d'inscription

☐ Interne☐ Demi-Pensionnaire☐ Externe

Régime d'autorisation de sortie

☐ Régime Autorisé « A »

Lycéen : J'autorise mon enfant à sortir selon les heures de son emploi du temps, pendant les heures libres (prévues ou non), pendant la pause méridienne et durant les récréations (matin et après-midi). Les familles sont informées que lors de ces sorties autorisées, la responsabilité de l'établissement est entièrement dégagee.

Elève de 3^e : J'autorise mon enfant à sortir après son dernier cours, y compris s'il termine ponctuellement plus tôt que prévu par son emploi du temps habituel. Les élèves de 3^eme sont, en vertu du règlement intérieur, interdits de sortie durant la journée (heures libres, récréations et pause méridienne).

☐ Régime Non Autorisé « NA »

Je n'autorise mon enfant à sortir d'établissement qu'à la fin de son emploi du temps.

INFORMATIONS :

Les élèves majeurs sont considérés comme étant du *régime A* de fait.

Aucune autorisation de sortie ponctuelle ne sera accordée sur simple appel téléphonique : un écrit signé envoyé en pièce jointe d'un email est possible (la vie scolaire vérifiera l'authenticité par un appel téléphonique).

Régime d'autorisation de sortie d'internat

☐ Aucune autorisation de sortie le mercredi après-midi☐ Autorisé à sortir le mercredi après-midi (après le repas et jusqu'à 17h30)☐ Autorisé à sortir le mercredi (dernière heure de cours) jusqu'au jeudi (première heure de cours).

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Signature de l'élève

Fiche à compléter et à remettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmier(e) de l'Education nationale si votre enfant est :

- atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- susceptible de prendre un traitement d'urgence
- atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

En fonction des renseignements que vous avez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière de l'établissement pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Informations médicales

Nom : _____ Classe : _____
Prénom : _____ Portable élève : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence publics ou par une ambulance privée, vers l'hôpital le mieux adapté. L'ambulance privée qui peut être demandée n'est pas prise en charge par le lycée. La famille est avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Maladie dont souffre votre enfant : _____
Traitement : _____
Médecin prescripteur : _____

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

Souhaitez-vous la mise en place, pour votre enfant, d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) prenant en compte une pathologie, par la communauté éducative ? ☐ oui ☐ non

Souhaitez-vous que cette information soit communiquée à l'équipe éducative ? ☐ oui ☐ non

Vu et pris connaissance, le _____

Nom et signature du représentant légal

Le régime choisi (interne, demi-pensionnaire ou externe) s'applique à l'année scolaire. Aucun changement de régime n'est possible, ni en cours d'année ni en cours de trimestre, sauf pour raisons majeures (maladie, déménagement...), sur demande écrite adressée au chef d'établissement.

Il est fortement recommandé aux familles d'utiliser les moyens de paiement à distance (paiement en ligne par carte bleue, prélèvement automatique ou virement).

Demi-pension

Tarification des repas fixés par la Région Ile-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/equitables-beneficier-de-laide-regionale-pour-la-restauration-scolaire-au-lycee-public>

PREMIÈRE INSCRIPTION	RÉINSCRIPTION
Mon enfant n'était pas demi-pensionnaire au lycée l'an dernier :	Mon enfant était demi-pensionnaire au lycée l'an dernier :
Premier règlement à l'inscription par chèque ou espèce d'un montant de 42,50 € par élève. Paiement en ligne (carte bancaire), chèque ou espèces en cours d'année. Une carte magnétique d'accès au restaurant scolaire, dont le prix est de 2,50 €, est remise à chaque nouveau demi-pensionnaire lors de la rentrée. Cette carte est strictement personnelle, tout prêt est strictement interdit (cf. règlement intérieur du lycée La Fayette). En cas de perte, vol ou destruction, elle sera remplacée par le service intendance moyennant la somme de 5,00 €.	Paiement en ligne (carte bancaire), chèque ou espèces. Les élèves déjà inscrits à la demi-pension l'année précédente et qui se réinscrivent doivent alimenter leur compte d'un montant de 40,00 € avant la rentrée par carte bancaire via le paiement en ligne disponible sur le site Internet du lycée La Fayette : dans l'onglet Intendance, choisir Paiement en ligne puis suivre la procédure indiquée. La carte utilisée reste la même.

Internat

A chaque trimestre de l'année scolaire, une facture indiquant le montant du forfait est adressée aux familles. Les tarifs de l'internat sont fixés par le conseil régional d'Ile-de-France qui peut les réévaluer à partir du 1er janvier. A titre indicatif, le tarif plein sans les aides pour l'année scolaire dernière s'élevait à 1 731,60 € (septembre - décembre : 721,50 €, janvier - avril : 625,30 €, mai - juin : 384,80 €).

Le règlement du forfait de l'internat peut être effectué de façon échelonnée par prélèvements automatiques mensuels (mandat SEPA signé par la famille), par carte bancaire (paiement en ligne) en une ou plusieurs fois, par virement bancaire, par chèque ou espèces. Concernant les prélèvements automatiques, ils interviendront en début de mois selon le calendrier suivant :

1^{er} trimestre : octobre, novembre, décembre,

2^{ème} trimestre : février, mars, avril,

3^{ème} trimestre : mai et juin.

Une carte magnétique d'accès au restaurant scolaire est remise gracieusement à chaque nouvel interne lors de l'accueil qui a lieu à la rentrée. Elle doit impérativement être utilisée à chaque passage à la cantine : matin, midi et soir. Cette carte est strictement personnelle tout prêt est strictement interdit (cf. règlement intérieur du lycée La Fayette). En cas de perte, vol ou destruction, elle sera remplacée par le service intendance moyennant la somme de 5,00 €.

Choix du régime

Nom du représentant : _____

Nom élève : _____ Prénom élève : _____ Classe : _____

Demande l'inscription suivante :

Merci de ne cocher qu'un seul régime (il n'est pas possible d'être dans plusieurs situations).

- ☐ Demi-pensionnaire : mon enfant mange uniquement le midi au lycée
- ☐ Interne : mon enfant dort et prend ses trois repas au lycée (sous réserve de place disponible)
- ☐ Externe : mon enfant mange en dehors du lycée

Paie ment de la demi-pension

Mon enfant était demi-pensionnaire au lycée La Fayette l'an dernier :

Paie ment de 40€ (obligatoire à la réinscription) par chèque, espèces ou en ligne par carte bancaire via le site internet du lycée La Fayette (onglet *Intendance / Paie ment en ligne*).

Mon enfant n'était pas demi-pensionnaire au lycée La Fayette l'an dernier :

Paie ment obligatoire à l'inscription d'un montant de 42,50€, par chèque, espèces.
En cours d'année, approvisionnement du compte possible en ligne par carte bancaire via le site internet du lycée La Fayette (onglet *Intendance / Paie ment en ligne*).

Paie ment de l'internat

Aucun paie ment le jour de l'inscription.

Mode de paie ment à choisir :

- de façon échelonnée :
 - ☐ par prélèvements automatiques mensuels : par mandat SEPA signé.
 - ☐ par un autre moyen de paie ment : carte bancaire (paie ment en ligne uniquement), virement bancaire, chèque ou espèces.
- ☐ en une fois en début de trimestre : carte bancaire (paie ment en ligne), chèque, espèce ou virement.

Fait le __/__/__, à _____

Signature des responsables légaux

Le lycée La Fayette accueille au sein de l'établissement une association (loi 1901) pour promouvoir des activités périscolaires d'ordre culturel, sportif ou ludique : la **Maison des lycéens** (MDL).

Quelques exemples d'initiatives et d'activités développés par l'association :



AMENAGEMENT DES LIEUX DE VIE

Billard, Tables de tennis de table, Ballons, Baby foot, Jeux de société, Télévision, etc.



VIE DE L'ETABLISSEMENT

Participation aux événements, remise des diplômes, etc.
La MDL héberge des clubs : cinéma, informatique, musique, etc.



ORGANISATION DE SORTIES

Paint-ball, Laser-Game, Koézio, Cinéma, Escape game, Parcs de loisirs, Accrobranche, Patinoire, Bowling, etc.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Adhère à l'association Maison des lycéens du lycée La Fayette pour l'année 2023/2024 et s'engage à respecter le règlement de l'association.

Cotisation :

- ☐ **15 euros** pour les demi-pensionnaires et externes
- ☐ **20 euros** pour les internes

Païement :

- ☐ Espèce
- ☐ Chèque, 'NOM Prénom classe' de l'élève au dos, et à l'ordre de la MDL du Lycée La Fayette

Fait à _____ le : _____

Signature des responsables légaux